

Le compostage à la maison...

C'EST FACILE !

Les déchets organiques représentent près d'un tiers du poids de nos poubelles, soit environ 80 kg par personne et par an ! Avec le compostage, je raisonne 2 en 1 : je réduis mes déchets tout en fabriquant mon propre compost, un amendement organique naturel.



> COMMENT ça fonctionne ?

Pour produire un compost de qualité, il suffit de suivre ces 3 étapes :

1

Il est important de **mélanger** et de **diversifier** les types de déchets compostables :

déchets de cuisine (épluchures, sachets de thé, pain, restes de repas...) et **déchets de jardin** (feuilles, branches réduites en morceaux, tontes de pelouse sèches en petite quantité, fanes de légumes...).



2

Pensez à **brasser** votre compost régulièrement, afin de l'aérer !



3

Contrôler l'humidité de votre compost : il doit être humide comme une éponge essorée.



> PRÉVAL HAUT DOUBS agit en faveur DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Préval et votre collectivité en charge de la collecte des déchets ménagers mettent à votre disposition :

des composteurs en bois de 565 litres au tarif préférentiel de 25€

(H x L x p : 84 x 87 x 95 cm)

Le composteur est livré en kit (transportable dans une voiture) avec une notice de montage, un guide pratique du compostage et un bioseau de 7 litres pour transporter les déchets de cuisine.

> POUR COMMANDER un composteur, 2 POSSIBILITÉS :

- > envoyer le bon de commande ci-dessous à Préval Haut-Doubs,
- > se connecter sur le site **www.preval.fr** (achat en ligne).



► N° Vert 0800 970 071

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour plus d'informations

PRÉVAL HAUT-DOUBS

Les Petits Planchants - BP 235

25303 PONTARLIER Cedex

contact@preval.fr - www.preval.fr

BON DE COMMANDE COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Nom - Prénom

Adresse

Code postal Commune

Téléphone Courriel

Je désire commander composteur(s) en bois de 565 litres
au prix de 25€ l'unité

Soit un total de €.

Bon de commande à renvoyer accompagné de votre règlement à Préval HD avant le 31 décembre 2015.

Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre du Trésor Public.

Vous serez prévenu par courrier de la date et du lieu d'enlèvement.